

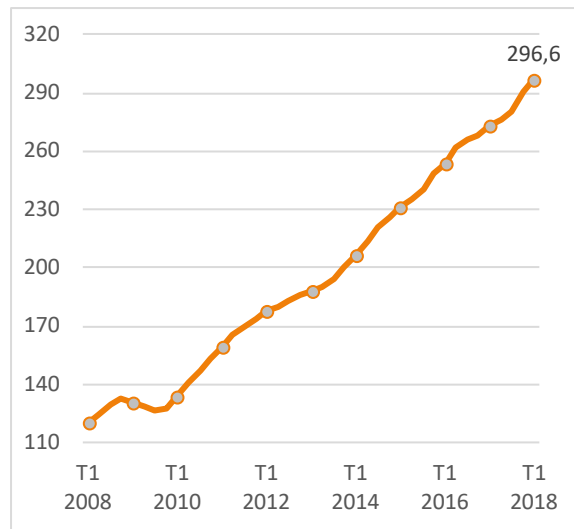
L'activité des sociétés d'affacturation au premier trimestre 2018

## L'activité maintient un bon cap (+9%), bien que ralentie

**Graphique 1 - Production\* trimestrielle**  
(variation annuelle)



**Graphique 2 - Production\* en année mobile**  
(en milliards d'euros)



\* Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturation – Hors opérations de « floor plan » et de forfaitage.

**A**près une nette accélération au quatrième trimestre 2017, la croissance de l'affacturation est ralentie au premier trimestre 2018, tout en maintenant une progression significative des opérations.

Avec **73 milliards d'euros** de créances prises en charge au cours des trois premiers mois de 2018, l'activité est en hausse de **+9%** par rapport à la même période de l'année précédente.

A fin mars 2018, la production cumulée des quatre derniers trimestres atteint 296,6 milliards d'euros, soit une progression sur un an de **+8,5%**, après +8,4% à fin décembre 2017.

On rappelle qu'en 2017, l'affacturation a été le premier moyen de financement court terme des entreprises et a constitué une solution de financement pour plus de 43 000 entreprises.

L'opération d'affacturation consiste en un **transfert de créances commerciales** (factures) de leur titulaire à un **factor – la société d'affacturation – qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin**, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor **peut régler par anticipation** tout ou partie du montant des créances transférées.

Les sociétés d'affacturation (13 sociétés exclusivement dédiées à l'affacturation, auxquelles s'ajoutent 7 sociétés exerçant une activité mixte, soit, au total, **20 sociétés**) sont **toutes regroupées au sein de l'Association française des Sociétés Financières (ASF)**.

L'ASF regroupe l'**ensemble des établissements spécialisés** : quelque 280 entreprises exerçant de multiples activités (crédit à la consommation, crédit-bail mobilier et immobilier, cautions aux entreprises ou aux particuliers, prestataires de services d'investissement...).